

Léon Dion (1923-1997)

Politologue, département des sciences politiques, Université Laval

(1966)

# “La polarité des idéologies: conservatisme et progressisme”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Léon Dion,

“La polarité des idéologies: conservatisme et progressisme”.

Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 1-2, janvier-août 1966, pp. 23-38. Québec : PUL.

[Autorisation formelle accordée, le 30 mars 2005, par Mme Denise Dion, épouse de feu M. Léon Dion, propriétaire des droits d'auteur des œuvres de M. Léon Dion]

Mme Andrée Fortin, professeure de sociologie à l'Université Laval et directrice de la revue *Recherches sociographiques*, nous a autorisé à diffuser les articles de la revue qu'elle dirige, à la condition de bien mentionner cette autorisation.



[andree.fortin@soc.ulaval.ca](mailto:andree.fortin@soc.ulaval.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

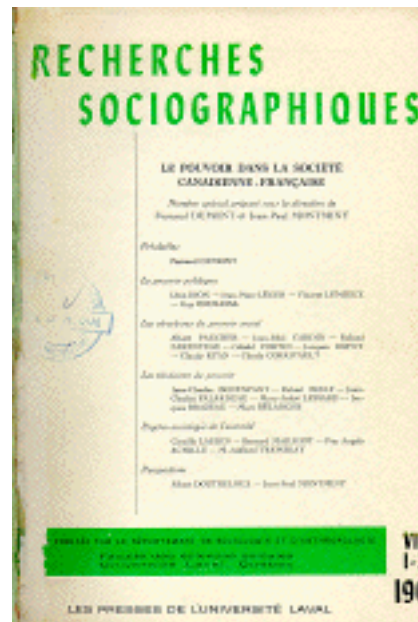
Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 3 mai 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Léon Dion (1967)

“La polarité des idéologies:  
conservatisme et progressisme”.



Un article publié dans la revue Recherches sociographiques, vol. 7, no 1-2, janvier-août 1966, pp. 23-38. Québec : PUL.

# Table des matières

## Introduction

- I. La polarité des idéologies et l'intérêt des pouvoirs
- II. La polarité des idéologies et la voie d'analyse des idéologies
- III. La polarité idéologique au Québec

Léon Dion (1966)  
“La polarité des idéologies : conservatisme et progressisme”

## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Il y a moins de dix ans, les intellectuels étaient d'avis que la société québécoise était parvenue à un moment critique de son existence. Nombre d'entre eux se groupaient dans le *Rassemblement des forces démocratiques*. Leur diagnostic était des plus déprimants : « stérilité » de l'esprit, « monolithisme » de la pensée, « omniprésence » de la droite, bref, le corps social tout entier, selon eux, était menacé de mort. Aujourd'hui, cependant, les intellectuels définissent la situation d'une manière bien différente - ils parlent généralement de « dynamisme », de « croissance » et de « révolution ». Comment expliquer cette étonnante volte-face des états d'esprit en si peu de temps ?

L'observation un peu attentive des faits nous amène à conclure que les conditions sociales, bien qu'elles aient évolué dans ce court intervalle, ne sont pas fondamentalement aussi différentes que l'antinomie des slogans qui servent à les caractériser ne le laisse supposer. Le contraste des perceptions paraît tenir surtout à des facteurs psychologiques. Il y a dix ans, le Québec touchait à la fin d'une longue ère de conservatisme politique l'impression d'immobilisme social et intellectuel s'en trouvait amplifiée aujourd'hui, nous venons d'entrer dans une ère de progressisme politique la conscience du changement social et intellectuel s'en trouve accrue.

Inversement, l'ampleur de l'évolution dans certains secteurs était alors méconnue tandis qu'aujourd'hui on sous-estime souvent l'importance des foyers de conservatisme.

Une enquête un peu poussée, menée en 1958 par l'Institut d'éducation des adultes auprès de différents milieux, révélait chez les membres d'associations les plus diverses, en même temps qu'une conscience aiguë de l'emprise du traditionalisme, l'adhésion à des normes démocratiques élevées de même qu'aux valeurs propres à la civilisation moderne.<sup>1</sup> Par contraste, le débat sur le Bill 60, moment critique de l'évolution récente, manifesta la fermeté de l'emprise des convictions anciennes sur un grand nombre d'associations et d'individus.<sup>2</sup>

Au delà des apparences, aujourd'hui comme il y a dix ans, la divergence des aspirations et des mentalités parmi les agents sociaux est intense. Dans les deux cas, cependant, par suite d'une disposition d'esprit particulière, on magnifie dans les perceptions globales un aspect de la situation idéologique et on réduit l'importance de l'autre aspect. Comment rendre compte de ce comportement insolite ? Peut-on aller au-delà de l'explication psychologique élémentaire que je viens d'esquisser ?

Le problème posé peut se formuler ainsi : comment se fait-il que le stock des idéologies dont dispose la société - entendant par idéologie un système plus ou moins élaboré de représentations en vue de l'action - soit assurément beaucoup plus diversifié qu'il ne semble aux acteurs sociaux ? Comment se fait-il qu'une série entière d'idéologies reste toujours sous-utilisée, voire même ignorée au plan global, et que les idéologies qui paraissent activer le cours des choses fassent généralement partie elles aussi d'une seule et même série d'idéologies ?

Tout se passe comme s'il existait dans la société des mécanismes de polarisation qui entraînent les idéologies sociales particulières, des qu'elles acquièrent une fonction et une signification globales, dans l'orbite de deux constellations idéologiques dominantes que j'appellerai le « conservatisme » et le « progressisme ». Par ces deux termes, j'entends deux orientations d'esprit opposées, l'une, le conservatisme, s'attachant à la consolidation et à la défense des valeurs et des institutions existantes, et l'autre, le progressisme, visant à l'implantation de valeurs et d'institutions nouvelles. J'emploierai ces deux notions d'une manière synthétique, c'est-à-dire comme exprimant deux dynamiques, différentes et opposées, de polarisation des idéologies.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Cette enquête avait été menée au moyen d'un questionnaire. Voir *Cahiers de l'information de l'I.C.E.A.*, no 2, 1958.

<sup>2</sup> Voir mon étude *Le Bill 60 et le public*, *Cahiers de l'I.C.E.A.*, no 1, janvier 1966.

<sup>3</sup> Je n'ignore pas que ce sont là des notions toutes relatives dont le sens varie d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre dans une même société. Les mentionner, c'est susciter immédiatement des questions telles que : conservatisme et progressisme par rapport à qui ? en fonction de quoi ? jusqu'à quel point ? C'est ainsi que les orientations idéologiques individuelles entrent nécessairement en ligne de compte. Le même régime politique peut paraître scandaleusement

Dans le présent exposé, je veux m'attacher à identifier les mécanismes de polarisation des idéologies, à supposer qu'ils existent, et à examiner les effets qui résultent de la polarité sur le comportement et le destin des idéologies. L'identification des mécanismes de polarisation, je vais la chercher, d'une part, dans la nature même du tissu social qui enveloppe les idéologies, c'est-à-dire les pouvoirs, et, d'autre part, dans la voie d'analyse généralement empruntée pour l'étude des idéologies et qui consiste à considérer celles-ci selon l'optique des pouvoirs plutôt que selon celle des agents sociaux. À la suite de cet exposé forcément abstrait, je décrirai brièvement comment la question de la polarité des idéologies se pose au Québec.

---

conservatiste à un socialiste et dangereusement progressiste à un réactionnaire. En outre, un régime politique peut être conservatiste à l'égard de secteurs donnés d'activités et progressiste par rapport à d'autres secteurs. Enfin, le degré de conservatisme et de progressisme peut être plus ou moins élevé selon les cas. Ainsi conçues, ces deux notions peuvent être considérées comme les deux points extrêmes d'un continuum, les régimes politiques actuels se rapprochant plus ou moins de l'un ou de l'autre de ces extrêmes. La réponse aux questions ainsi posées exige l'analyse de cas concrets à partir de critères préalablement définis. Tel n'est pas le but du présent exposé qui est de fixer des états d'esprit et non pas de décrire des situations. Je n'attribuerai donc pas ici aux notions de conservatisme et de progressisme un contenu concret particulier. Elles se présenteront plutôt comme les résultantes, d'une part, des perceptions générales que les pouvoirs se donnent d'eux-mêmes, ou encore, des impressions d'ensemble qui se dégagent des attitudes et des conduites des gouvernants ; d'autre part, des jugements d'ensemble qu'en ont les intellectuels et les leaders engagés dans les secteurs majeurs de la pensée et de l'activité sociales.

# I

## La polarité des idéologies et l'intérêt des pouvoirs

[Retour à la table des matières](#)

Les pouvoirs,<sup>4</sup> dont l'objectif principal est de se perpétuer, ont tout intérêt à favoriser les conditions productrices d'harmonie sociale et, inversement, à atténuer ou à masquer les occasions et les manifestations de conflit social. L'intérêt des pouvoirs ainsi conçu constitue, selon moi, le premier facteur déterminant la polarité des idéologies. Ce phénomène est particulièrement manifeste au sein du pouvoir politique dont je parlerai surtout.

Il serait tentant d'analyser les conditions structurales productrices du phénomène de la polarisation des idéologies sous l'angle du conservatisme ou du progressisme la convergence des partis vers une orientation de droite ou de gauche l'alternance des gouvernements faibles et des gouvernements forts ; la mutation des nouveaux régimes en anciens régimes ; la rotation des jeunes et des vieilles bureaucraties ; le cycle de la préparation et de la consolidation des programmes d'action, et ainsi de suite. Malgré le désir que j'aurais d'orienter mon exposé dans cette voie, je vais cependant m'en tenir à des considérations générales sur la nature du pouvoir politique en tant que tel.

---

<sup>4</sup> La notion de « pouvoir » fait l'objet d'un débat animé entre théoriciens de la science politique. Il est incontestable que cette notion a été utilisée à la légère et de façon abusive. On appelle communément « pouvoirs » les centres d'origine ou de canalisation de l'utilisation plus ou moins effective, par un agent, de ses ressources en vue d'exercer une influence sur un autre agent qui, à son tour, à l'aide de ses ressources propres, peut réagir sur le premier. Ainsi, parle-t-on couramment de « pouvoir politique », de « pouvoir économique », de « pouvoirs sociaux », et ainsi de suite. Je n'ai aucune objection à un tel usage à condition qu'on s'en serve purement comme d'un terme exprimant de façon synthétique et non opératoire un phénomène complexe et non pas comme d'une formule magique laissant entendre que des puissances quasi-personnelles surgissent du sein de la société devant lesquelles les hommes doivent s'incliner aveuglément. Dans le présent exposé, le terme pouvoir est employé dans son sens synthétique. Lorsque je l'utilise comme concept opératoire, le pouvoir représente pour moi un attribut des agents politiques ou sociaux et il devient l'une des trois composantes de « l'influence » - les deux autres composantes étant l'autorité et le prestige.



Il est conforme à la nature et à la destination des régimes politiques de chercher à se perpétuer. Le contrôle des idées et la manipulation des valeurs représentent des techniques que les gouvernants utilisent pour maintenir et, au besoin, légitimer leur contrôle sur les hommes. Les programmes politiques deviennent des formules politiques et celles-ci traduisent de façon plus ou moins précise l'orientation conservatiste ou, au contraire, progressiste du régime lui-même. Dans certains cas, ces formules se fixent dans un système idéologique officiel ou orthodoxe. L'orientation conservatiste ou progressiste s'amplifie évidemment là où existe une compénétration ou encore une collusion plus ou moins spontanée des pouvoirs. À la limite, comme dans le cas des sociétés totalitaires, le mouvement des idées se trouve légalement circonscrit par un super-système pseudo-philosophique permettant aux agents sociaux un jeu fort mince d'adaptations spontanées aux diverses situations sociales.

L'effet de cette synchronisation conservatiste ou progressiste par suite des intérêts des régimes politiques est de faire converger les idéologies sociales dans deux constellations opposées, c'est-à-dire de produire la polarité idéologique. En même temps, il consiste à privilégier une des constellations ainsi produites au détriment de l'autre constellation. La constellation d'idéologies non favorisées se trouve empêchée par les moyens les plus divers d'acquiescer une influence politique tangible. Elle est refoulée vers les institutions et les groupements sociaux marginaux. D'où l'impression d'une absence d'idéologies de rechange ou même, à la limite, d'idéologies de relais. Mais cette impression est fautive parce qu'à la marge des aires d'influence du pouvoir, par exemple dans les groupements d'opposition, ou à leur défaut, dans les cercles d'études et les sociétés secrètes, les adversaires s'activent fébrilement à la fabrication des armes de combat, c'est-à-dire au regroupement des idéologies sociales particulières dans la constellation idéologique de rechange, s'exprimant dans un programme conservatiste ou progressiste selon le cas. Mais, en tant qu'elle se présente sous la forme d'un programme de rechange et qu'elle rallie les opposants, une telle constellation idéologique se trouve, temporairement du moins, sans influence sur les formules politiques qui ont les préférences des gouvernants et au nom desquelles s'élaborent les programmes d'action et se prennent les décisions. De là, cette impression d'unilatéralité des idéologies que ressentent ceux qui perçoivent la situation selon l'optique du pouvoir.

La démocratisation des sociétés produit un amoindrissement sensible de cet effet de refoulement d'une constellation idéologique donnée, par suite des préférences du pouvoir pour l'autre constellation. La démocratisation rend les régimes politiques plus perméables aux idées et aux sentiments divers qui sourdent des harmonies et des contradictions du système social. La démocratisation manifeste au grand jour la distribution des idéologies parmi les associations et les groupes de même que les alignements des pouvoirs sociaux qui les concrétisent, et cela, notamment, en suscitant leur confrontation à l'occasion des enjeux créés par l'action même du pouvoir politique. Toutefois, les gouvernements démocratiques, par suite de l'intérêt du pouvoir politique, sont contraints de se guider, dans l'élaboration et l'application

des programmes, d'après une conception conservatiste ou progressiste, selon le cas, de la culture et de la société. D'où il résulte, même alors, que la constellation idéologique non privilégiée se trouve plus ou moins mise en veilleuse. En outre, la démocratisation, même quand elle est devenue une tradition, n'est pas un phénomène constant. Elle a un rythme de vie propre. Elle connaît des hauts et des bas. Elle agit comme un filtre plus ou moins poreux selon les conditions ambiantes -filtre qui laisse passer plus ou moins facilement, selon leur forme et leur dimension, les idéologies sollicitées par les besoins des agents sociaux et formulées conformément au tempérament des hommes.

## II

# La polarité des idéologies et la voie d'analyse des idéologies

[Retour à la table des matières](#)

La polarité des idéologies due à l'action du pouvoir politique, particulièrement si celui-ci n'est pas démocratique, se trouve amplifiée par le caractère des perceptions que permet la voie d'analyse généralement suivie dans l'étude des idéologies. Cette voie d'analyse centre l'attention sur les imposants systèmes d'idées que le pouvoir politique véhicule, c'est-à-dire qu'elle ne retient comme significatifs que les aspects des idéologies qui les manifestent comme « dominantes ».

Je m'empresse de souligner que l'étude des idéologies dominantes est tout à fait légitime en elle-même et que c'est à juste titre que les programmes d'études en prévoient l'enseignement. Certaines de ces idéologies ont d'ailleurs atteint un niveau d'expression formelle élevé et elles constituent des systèmes quasi-philosophiques. D'autres, comme le marxisme et la démocratie, se greffent sur des philosophies fort élaborées.

Deux pièges des plus traîtres menacent cependant ceux qui considèrent les idéologies en tant qu'elles ont une vocation de dominance.

Plusieurs - et c'est là le premier piège - finissent par faire un choix idéologique en le justifiant au nom des connaissances supérieures qu'ils auraient acquises ou même au nom de la science. De fait, la science dont ils se réclament n'est pas l'épistémologie, la logique ou même la sociologie de la connaissance. Il s'agit plutôt

d'une conviction, à laquelle ils sont parvenus par des procédés plus ou moins rigoureux, selon laquelle telle ou telle idéologie sert mieux ou moins bien que toute autre les intérêts de la collectivité. Et ils finissent par déclarer que, puisque telle idéologie est la meilleure elle est seule authentique, et ainsi par passer sous silence et par oublier les idéologies de rechange que secrète le corps social, créant l'impression fautive d'une unilatéralité idéologique plus ou moins complète. De telles convictions n'ont évidemment rien de scientifique en elles-mêmes. Elles manifestent plutôt l'attraction qu'exerce le pouvoir politique sur les esprits. Certes, les spécialistes des idéologies, comme quiconque, ont parfaitement le droit d'avoir des préférences idéologiques, de même que de défendre et de propager les idéologies de leur choix. Mais c'est en toute bonne conscience qu'ils doivent faire ces choix. Comme dans le cas de tous les hommes, bien que d'une manière plus complexe, faire un choix idéologique, pour eux, c'est obéir à une sollicitation sociale et aussi suivre la ligne de leur tempérament individuel.

D'autres tombent dans un deuxième piège : ils deviennent insensiblement des agents propagateurs ou dénonciateurs d'une idéologie alors qu'ils s'imaginent en être des analystes objectifs. Tant, en effet, est persuasive et contreignante la mystification émanant du pouvoir politique que dans le cours même de l'analyse, sous le coup de son influence, ils glissent de l'ordre de la situation idéologique à celui des options politiques. Au lieu de s'interroger sur les conditions idéologiques réelles, ils s'attachent aux rationalisations que les gouvernants élaborent pour légitimer leur autorité et justifier leurs actes. Les idéologies deviennent ainsi, pour eux, synonymes des formules employées pour caractériser un régime politique donné. De la sorte, les idéologies telles que définies par les analystes, s'identifient pratiquement aux options que favorisent ou dénoncent les gouvernants. La démarche intellectuelle, finalement, ne consiste plus du tout à faire l'étude des idéologies elles-mêmes, c'est-à-dire à en rechercher les sources sociales et à en reconstituer la structure interne ; elle consiste exclusivement à montrer pourquoi telle option politique obtient les préférences des gouvernants, et, dans les cas où les choix ne sont pas définitifs, pourquoi telle ou telle option a le plus de chances de triompher.

Soit qu'ils justifient à tort un choix idéologique au nom de la science, soit que, tout en prétextant l'objectivité, ils deviennent des propagandistes ou des dénonciateurs d'une option politique, dans l'un et l'autre cas (c'est ce qu'il importe de retenir), les analystes abordent les phénomènes idéologiques selon l'optique du pouvoir politique. Et ils contribuent ainsi, comme je viens de l'indiquer, à amplifier la polarisation idéologique que produit l'action du pouvoir politique lui-même.

Dans un cas comme dans l'autre, les analystes ne parviennent pas à saisir le monde plus spontané et plus complexe des représentations collectives qui jaillissent directement des multiples situations sociales vécues. Ils deviennent, souvent à leur insu, des agents de propagation de l'illusion qui réduit la réalité idéologique au fait massif des doctrines dominantes. Cette illusion ne se dissipera que par l'adoption d'une autre voie d'analyse. Au lieu d'aborder l'étude des idéologies selon l'optique du

pouvoir politique, il faudra procéder selon celle des agents sociaux - associations, groupes, individus - qui cherchent à se définir en fonction du pouvoir politique ou encore à prendre position par rapport à celui-ci. Cette seconde optique fera apercevoir, en-deça et au-delà de la polarité idéologique résultant des opinions politiques, la gamme entière des idéologies vécues conformément aux positions sociales et aux tempéraments individuels.

### III

## La polarité idéologique au Québec

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec, des facteurs endogènes et exogènes qui ont été Souvent décrits ont démesurément retarde la démocratisation du pouvoir politique. L'exiguïté et l'isolement relatifs de la Société ont, en outre, favorise la collusion et la confusion des deux pouvoirs dominants, l'Église et l'État. D'où le développement et la longue emprise d'une mentalité « conservatiste », faite de cléricisme et de paternalisme quasi-féodal, maintenue et véhiculée par les deux pouvoirs dominants. Procurant à la fois les normes d'action et les préceptes de morale, cette idéologie a longtemps assuré aux détenteurs des deux pouvoirs allies, en même temps qu'une bonne conscience, un haut degré de contrôle populaire.

Le conservatisme que le Québec a connu présentait plusieurs traits qu'on associe généralement au traditionalisme. La carte électorale accroissant énormément le poids relatif du vote rural par rapport au vote urbain, les régimes politiques ont pu impunément ignorer ou même dénoncer les valeurs de la société urbaine et industrielle de même que les groupes sociaux qui émergent de l'urbanisation et de l'industrialisation, notamment la classe ouvrière et les intellectuels. Les formules politiques qui exprimèrent ce conservatisme privilégiaient les valeurs et les institutions traditionnelles, surtout celles qui étaient issues du monde rural. Par rapport aux valeurs et aux institutions propres au monde urbain et industriel, elles adhéraient aux grands dogmes du laisser-faire nord-américain. <sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> À ce sujet, voir mes deux articles : « Le libéralisme du *statu quo* : l'idéologie protectrice », *Recherches sociographiques*, vol. I, no 4, octobre-décembre 1960, pp. 435-465 ; « Le libéralisme du « *statu quo* : le droit protecteur », *ibid.*, vol. II, no 1, janvier-mars 1961, pp. 69-100.

Les conséquences les plus graves de ce conservatisme furent l'occupation économique du Québec par des industriels et des financiers qui n'étaient pas de langue ni de culture françaises et le développement, chez les Canadiens français, d'une culture politique offrant des similitudes frappantes avec celles des peuples colonisés : « rois nègres » se pliant aux volontés des puissances économiques tout en affichant publiquement vis-à-vis elles un souverain mépris ; cohorte de profiteurs de tout acabit, au service du chef et se partageant les largesses des financiers ; invention de mécanismes institutionnels visant à empêcher l'émergence d'opinions publiques éclairées et libres ; mise au point de techniques électorales propres à garantir l'appui populaire à des gouvernements dont les mesures sociales, économiques et culturelles, bafouaient systématiquement les intérêts élémentaires du peuple - bref, les régimes qui se succédèrent au Québec pratiquèrent une politique ayant pour résultat l'accentuation progressive du caractère rétrograde du Québec, situation qu'ils légitimèrent par le recours à des formules conservatistes clérico-paternalistes depuis longtemps mises au rancart chez la plupart des peuples occidentaux.

Le poids conjugué des deux pouvoirs traditionnels s'est appesanti plus ou moins lourdement sur les citoyens selon les époques. Il fut toujours amplement suffisant pour permettre la perpétuation du conservatisme dans les conditions historiques et sociales les plus diverses. Qu'il s'agisse d'événements historiques, de mouvements sociaux, de vie religieuse ou politique, le conservatisme fournissait inmanquablement les facteurs d'explication aussi bien que les solutions. Parce que le cadre de référence était toujours le même, il en résultait l'impression d'un accord des idéologies presque parfait et s'étendant à l'ensemble des associations et des groupes sociaux.

En réalité, nous savons que la synchronisation sociale et intellectuelle résultant de la vigilance des dirigeants dévoués au conservatisme opérait à la façon d'un écran épais, fait de préjugés, de stéréotypes et de mensonges officiels, qui masquait la diversité étonnante des situations sociales et des orientations collectives et individuelles.

La situation des intellectuels devint particulièrement difficile. Depuis longtemps, certains d'entre eux avaient publiquement dénoncé le conservatisme clérico-politique. Mais les détenteurs des pouvoirs avaient empêché que le message des intellectuels ne rejoignît le peuple. Pendant longtemps, les intellectuels ici ont été tenus bien à l'écart des centres dominants de décision et mis hors d'état de nuire. Quand ils devinrent trop bruyants, surtout à partir de 1950, on déversa sur eux un flot de dénonciations mensongères afin de les discréditer. C'est ainsi qu'il y a dix ans à peine, affirmer la vocation urbaine et industrielle du Québec, c'était encore s'exposer à passer pour un dangereux révolutionnaire même auprès de ceux qui étaient directement aux prises avec les problèmes de la société urbaine et industrielle.

L'introduction tardive des sciences humaines au Québec a favorisé la prolongation de l'emprise intellectuelle et sociale du conservatisme clerico-politique. En réalité, cette introduction précède d'une quinzaine d'années la démocratisation effective des pouvoirs. Et nul doute qu'elle a puissamment contribué à cette démocratisation.

Les deux processus, celui de l'acquisition des sciences humaines et celui de la démocratisation de la société, sont maintenant bien en cours et ont commencé, non sans mal, à converger dans des projets précis tant au sein de l'Église et de l'État que parmi les institutions et les groupements sociaux.

Tant est grande toutefois la ténacité des ancrages historiques que les spécialistes des sciences de l'homme eux-mêmes ont encore beaucoup de mal à aborder l'étude des idéologies, non plus sous l'angle des pouvoirs, mais sous celui des agents sociaux. C'est ainsi qu'on commence à peine à soulever le voile du contenu réel des idéologies religieuses que véhiculent les associations religieuses et la prédication.<sup>6</sup>

De même, bien rares encore sont les travaux sur les idéologies politiques telles qu'elles sont vécues au sein des partis et des mouvements politiques et parapolitiques. On continue encore, même chez les spécialistes, à assimiler pratiquement idéologie politique et formule politique, à confondre l'ordre des situations idéologiques avec celui des options politiques. L'insistance sur la vocation des idéologies, plutôt que sur leur structure interne et les modalités de leur existence sociale, a eu pour résultat de fixer l'attention presque exclusivement sur les grandes options politiques qui s'offrent au Québec dans le contexte canadien : la liste des options possibles s'allonge constamment et on ne finit plus d'en évaluer les mérites respectifs.<sup>7</sup> Par suite de cette disposition des esprits, aucune étude sérieuse n'a encore été publiée sur les idéologies qui s'expriment au sein des mouvements séparatistes ; l'étonnante carrière récente du Crédit Social lui-même n'a suscité que quelques articles ; et personne n'a encore étudié ces foyers exceptionnels d'affrontement des idéologies que sont les commissions consultatives.

La tendance des intellectuels et des spécialistes à définir la situation dans l'optique des pouvoirs, et notamment du pouvoir politique, les porte en outre à amplifier démesurément la portée réelle des formules actuellement mises de l'avant pour propager une image attrayante des pouvoirs : pour prendre le cas présent, qu'il

---

<sup>6</sup> L'étude la plus remarquable dans cette optique, encore qu'elle se veuille préliminaire, est celle de Fernand Dumont, « Structure d'une idéologie religieuse », *recherches sociographiques*, vol. 1, no 2, avril-juin 1960, 161-189. Des chercheurs mènent depuis quelques années d'importantes enquêtes sur la pratique religieuse mais le but premier de ces enquêtes n'est pas l'étude des idéologies.

<sup>7</sup> Il ne s'agit pas de nier la légitimité des grandes options politiques, en tant que telles, dans le contexte canadien. Leur existence même constitue une démonstration de leur importance. De fait, la crise du fédéralisme canadien constitue l'un des problèmes majeurs de l'heure. Je déplore cependant la légèreté d'esprit dont font preuve nombre d'hommes politiques et d'intellectuels dans la discussion d'une question aussi grave.

s'agisse de « maîtres chez nous », de « politique de grandeur », de « nationalisme positif », de « d'État ami du Peuple », de « valorisation de la fonction publique », du « dynamisme de l'État » - ce sont là, on le sait, des slogans plutôt que des concepts exprimant la réalité du présent régime politique. <sup>8</sup>

Sans doute, ces formules, qui veulent traduire l'impression de progressisme qui se dégage de certaines attitudes et de certains actes parfois retentissants du gouvernement, font contraste avec les formules utilisées naguère pour caractériser l'ancien gouvernement : on parlait alors d'inaction, de traditionalisme, de ruralisme et d'obscurantisme. Mais pour apprécier la validité de ce contraste des perceptions globales, il convient de rappeler qu'il y a dix ans les intellectuels étaient adversaires du régime alors qu'aujourd'hui ils en sont souvent propagandistes. Il est vrai que ce retournement des états d'esprit s'explique par le changement radical des attitudes des gouvernants à l'égard des intellectuels. Il est vrai aussi que les justifications que se donne le pouvoir politique lui-même ont bien changé depuis dix ans : autrefois, il s'appuyait sur le « respect des traditions » ; aujourd'hui, il s'affirme au nom du « défi du progrès ».

Toutefois, dans la mesure où toutes ces formules laissent croire qu'il y a dix ans l'emprise du conservatisme s'étendait à l'ensemble de la société tandis qu'aujourd'hui le progressisme aurait triomphé partout, elles produisent une vision bornée et trompeuse de la réalité idéologique au niveau des agents sociaux.

Il y a certes eu une accélération du rythme de l'évolution sociale depuis dix ans. L'aspect le plus remarquable de cette évolution a peut-être été le déblocage idéologique survenu au sein des pouvoirs. Mais il faut éviter de confondre l'ordre social et l'ordre politique. Chacun des deux ordres obéit à une logique qui lui est propre. Sans doute, il n'est pas indifférent que les principes politiques qui fondent une société soient de caractère conservatiste ou, au contraire, progressiste. En effet, c'est à la lumière et au nom de ces principes que se déduisent et se justifient les normes impératives et les programmes d'action que les gouvernants formulent pour l'ensemble de la société. Mais le renversement du conservatisme comme formule politique et son remplacement par le progressisme ne signifient pas que la société est brusquement passée du type traditionnel au type moderne de civilisation. Le renversement des formules politiques signifie plutôt que le dynamisme de la société devient soumis à l'influence d'une dynamique politique différente. Les sociétés évoluent à un rythme découlant du caractère de leurs institutions et du tempérament des hommes. Ce rythme d'évolution ralentit ou s'accélère selon que l'impulsion qui anime la dynamique politique est conservatiste ou progressiste. Si les principes

---

<sup>8</sup> Je n'ai rien contre ces slogans eux-mêmes. On peut les considérer comme des signes de ralliement et des stimulants à l'action. On doit toutefois admettre qu'ils ne dépassent pas un niveau fort élémentaire de conceptualisation et que leur puissance de dynamisme s'épuise très rapidement. Ce qu'il faudrait, c'est l'invention d'un mythe conçu en fonction d'objectifs généraux et non pas des tâches quotidiennes du pouvoir.

politiques qui fondent la société sont conservatistes, l'évolution sociale n'est pas arrêtée malgré l'impression d'immobilisme ; si, au contraire, les principes politiques sont progressistes, l'évolution sociale, bien que sollicitée, s'accomplit moins rapidement qu'il ne paraît. La société ressemble à un iceberg dont la portion émergée se renverserait périodiquement, présentant tantôt une face changeante, tantôt une face statique, et dont le rythme de changement réel sous la ligne de flottaison oscillerait dans des limites bien inférieures à l'un et l'autre des deux extrêmes manifestes.

Le phénomène décisif dans la situation du Québec contemporain n'est pas l'accélération du rythme ni l'ampleur de l'évolution en cours ; il consiste dans la soudaineté avec laquelle s'est opérée la substitution du conservatisme par le progressisme comme formule politique dominante. Ce phénomène rend compte de l'impression, il y a dix ans, d'une absence d'idéologies sociales accordées au désir d'évolution parmi les associations et les groupes et, d'une façon moindre aujourd'hui, du sentiment d'une déchéance des idéologies incarnant la volonté de perpétuer les valeurs et les institutions traditionnelles. Cette impression, dans un cas comme dans l'autre, est fautive. Elle résulte du fait qu'au lieu de fixer leur attention sur les aspirations et les conduites des agents sociaux, les analystes la concentrent du côté du pouvoir politique.

Le débat sur le *Bill 60* a montré une image de la société québécoise bien différente de celle que fournissent les slogans émanant des intérêts du pouvoir politique. Au lieu de la vision devenue stéréotypée d'un Québec résolument progressiste, il nous a montré une société déchirée par des sollicitations contradictoires et hésitante quant à la voie à suivre.

Le débat sur le *Bill 60* représente en effet beaucoup plus que la somme des interventions d'associations et d'individus sur une question controversée. Ce qui établit à mes yeux l'importance unique de ce débat, c'est qu'il permet d'identifier d'excellente façon les lignes de force et de faiblesse de la société québécoise. Les prises de position sur le *Bill 60* font apparaître les représentations que cette société s'est données d'elle-même à l'occasion d'un enjeu juge fondamental. Et partant, au cours de ce débat, la société a révélé de façon significative les idéologies qu'elle secrète. En départageant leurs vues sur un objet précis, associations et individus ont fait bien davantage que participer avec plus ou moins de succès à un processus de décision : ils ont en même temps fait connaître les complexes d'attitudes qui déterminent leurs perceptions de la société par rapport à son passé, dans son état présent et en regard de son avenir.

Une analyse approfondie de ce débat s'impose. Une telle étude répandrait un flot de lumière sur les alignements des pouvoirs et sur les constellations idéologiques dans la société québécoise. Une étude préliminaire de ce débat permet déjà des constatations importantes.



Le débat sur le *Bill 60* a montré que le clivage idéologique parmi les associations et les individus était très prononcé. Il a mis en lumière de profondes divergences entre les générations. Il a manifesté l'opposition des philosophes politiques et provoqué l'inévitable affrontement des privilégiés et des mal pourvus. Il a fait surnager les craintes de la minorité anglophone. Plus fondamentalement, sous l'influence de l'action du pouvoir politique, les prises de position par rapport au *Bill* s'orientèrent nettement vers deux pôles qui se définissaient, l'un, par les aspirations et les intérêts liés au conservatisme, l'autre, par les aspirations et les intérêts issus du progressisme. Et quant au nombre et à l'influence, les anti-étatistes, les corporatistes et les cléricaux ne le cédèrent certes pas aux partisans de la planification politique, de la responsabilité démocratique et de la sécularisation. Ceux qui estiment que le conservatisme dans le Québec n'est plus qu'un résidu que le passage du temps va effacer se trompent grandement. Il suffirait que le conservatisme redevienne la formule politique dominante pour que se produise un retournement complet de la situation des idéologies.<sup>9</sup>

Le débat sur le *Bill 60*, enfin, a montré que l'union des deux pouvoirs dominants, l'Église et l'État, bien que moins complète que naguère peut-être, était encore intime. Mais en même temps, le climat des négociations entre les détenteurs des deux pouvoirs manifesta que le conservatisme clérico-politique avait beaucoup perdu de son emprise. La démocratisation encore récente des pouvoirs a déjà transformé les modalités de leurs rapports. Lors du débat, l'un et l'autre se sont manifestés sur la place publique et, au moins, ils ont prêté l'oreille aux déclarations des agents sociaux. Néanmoins, la loi qui créait le Ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'Éducation, tout en étant indubitablement un instrument adapté aux besoins présents, fut, selon l'avis même du ministre Paul Gérin-Lajoie, le résultat d'un compromis entre les tendances idéologiques contraires qui s'étaient affrontées au cours du dur débat.

Quand on cesse de considérer les idéologies selon l'optique des pouvoirs et qu'au contraire on les scrute selon l'optique des agents sociaux, l'impression d'une

---

<sup>9</sup> L'affrontement des idéologies qu'a produit le *Bill 60* montre l'absence de réalisme de ceux qui espèrent, des associations libres, qu'en toute harmonie et de façon unanime elles exercent un effet de contrôle et au besoin de freinage ou d'accélération sur le gouvernement. Les associations libres ne peuvent être organisées en « corps intermédiaires » que par la volonté tenace des gouvernements. Laisser à leur mouvement naturel, en se politisant, elles se transforment en groupes de pression. Et les conditions de la lutte politique les conduisent alors, non pas à oeuvrer de concert, mais plutôt à s'opposer les unes aux autres dans la poursuite d'aspirations et d'intérêts divergents. Selon moi, le développement de la démocratie dite de participation dépend bien plus de l'apprentissage, parmi les membres des associations libres, de techniques de pression politique, que de la transformation par les agents publics, avec la connivence des intellectuels et des leaders sociaux, des associations en instruments de relais et de propagande des objectifs gouvernementaux. La doctrine des corps intermédiaires, telle qu'on la professe souvent, porte en elle-même un germe de destruction de la spontanéité idéologique des associations et des groupes sociaux. Loin d'accroître l'influence des agents sociaux sur les actes du gouvernement, la mise en application intégrale de la doctrine des corps intermédiaires signifierait la perte de leur spontanéité idéologique et leur mise en tutelle au profit du pouvoir.

unilatéralité des idéologies fait rapidement place à l'évidence d'intenses conflits entre idéologies opposées. Cette constatation, on l'a vu, s'applique aussi bien à la période antérieure qu'à l'époque actuelle. L'évolution politique récente toutefois a complètement renversé les conditions des affrontements idéologiques : au lieu que ce soient les fervents du progressisme qui luttent pour la reconnaissance politique comme naguère, ce sont maintenant les partisans du conservatisme qui défendent chèrement leurs positions menacées.

Aujourd'hui comme hier, le stock des idéologies dont dispose la société est plus diversifié qu'on ne le croit généralement.<sup>10</sup> Dans les deux cas, le cours des événements manifeste l'existence d'une grande variété d'idéologies. Si celles-ci, au plan global, se trouvent attirées dans les orbites de deux constellations dominantes et si une constellation donnée d'idéologies se trouve favorisée par rapport à l'autre, cette situation est due à l'effet de polarisation du pouvoir politique. La démocratisation récente a atténué mais non pas aboli cet effet de polarisation. D'ou l'impression persiste d'une certaine unilatéralité des idéologies en dépit de l'évidence, que le rythme des enjeux politiques amplifie chaque jour, d'intenses conflits idéologiques parmi les agents sociaux et au sein des pouvoirs eux-mêmes.

Léon DION

*Département de science politique,  
Université Laval.*

---

<sup>10</sup> Le renversement du conservatisme par le progressisme a certainement modifié le tempérament des idéologies. C'est ainsi qu'au nationalisme essentiellement négatif, qui avait longtemps paralysé l'action politique, s'est substitué un nationalisme positif qui se veut inspirateur de formules et de programmes dynamiques d'action. (Dans un article publié dans *Le Devoir* du 8 décembre 1962, sous le titre : « Vers un nationalisme positif », j'ai tenté d'exprimer l'essence de ce courant néo-nationaliste.) On peut aussi se demander si le renversement des dynamiques politiques, en plus d'influer sur le tempérament des idéologies, a suscité le développement d'idéologies nouvelles. C'est là une question complexe à laquelle je ne peux répondre avec quelque assurance. Je crois cependant que les efforts récents pour implanter ici des idéologies inventées ailleurs - par exemple, les idéologies issues des expériences coloniales et des décolonisations - ont eu jusqu'ici peu de succès auprès des couches populaires.